

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRUCTI FRANCE SMALL ET MID CAP - Part R (C) - EUR

ISIN: FR0000437741

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Classification AMF: Actions de pays de la zone euro.

Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître.

L'OPCVM est nourricier de l'action MC de la SICAV DNCA ACTIONS SMALL & MIDCAP FRANCE. L'objectif de cet OPCVM est identique à celui de son maître diminué des frais de gestion du nourricier. L'objectif de l'OPCVM est d'offrir à l'investisseur une performance supérieure à l'indice CAC Mid & Small (C) dividendes nets réinvestis, en euros, en investissant dans une sélection d'actions cotées sur le marché français de petites et moyennes capitalisations au moment de l'investissement, et répondant à des critères d'investissement socialement responsables, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.

La politique d'investissement du maître repose sur la sélection de titres de sociétés de petites et moyennes capitalisations c'est à dire de sociétés dont la capitalisation boursière est généralement comprise entre 150 millions d'euros et 8 milliards d'euros, et de sociétés faisant partie de l'indicateur de référence CAC Mid & Small. Pour ce faire, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse approfondie de ces sociétés, de leur stratégie, de la solidité de leur structure financière et de leurs perspectives de rentabilité. Pour déterminer l'univers d'investissement éligible « Qualité, Responsable », l'équipe de gestion procède en 2 étapes. Pour chaque société étudiée, l'équipe de gestion évalue, dans un premier temps, la qualité du business model, du management et du bilan. Une note sur 20 résume l'appréciation de l'équipe de gestion de la qualité de la société étudiée. Toute société ayant une note inférieure à 10 est exclue de l'univers d'investissement « Qualité ». Dans un deuxième temps, afin de déterminer son univers d'investissement qualité responsable, l'équipe de gestion évalue le profil ESG des sociétés précédemment sélectionnées. Une note sur 20 résume l'appréciation de l'équipe de gestion du profil ESG de la société étudiée. Cette notation est absolue. Toute société ayant une note inférieure à 10 est exclue de l'univers d'investissement « Qualité Responsable ». La démarche ISR s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions d'enjeux environnementaux, sociaux/sociétaux, et de gouvernance (ESG), exclusion des émetteurs controversés à l'ensemble de l'univers d'investissement et politique de vote et d'engagement sur les titres détenus en portefeuille. La gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode « best in universe » (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). Il existe un risque que ces données soient erronées, insuffisantes ou manquantes. LA SICAV bénéficie du label Relance. Elle ne bénéficie pas du label ISR à la dernière mise à jour du prospectus.

Le portefeuille de l'OPCVM maître est exposé au minimum à 75% en actions de sociétés ayant leur siège social en France. L'OPCVM remplit les critères d'éligibilité au PEA. A titre de diversification, l'OPCVM peut être exposé en obligations convertibles (10% maximum) et en valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé tel qu'Alternext (10% maximum).

Information Benchmark : L'OPCVM via son OPCVM maître est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres comportant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

L'OPCVM capitalise ses revenus.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de liquidité : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

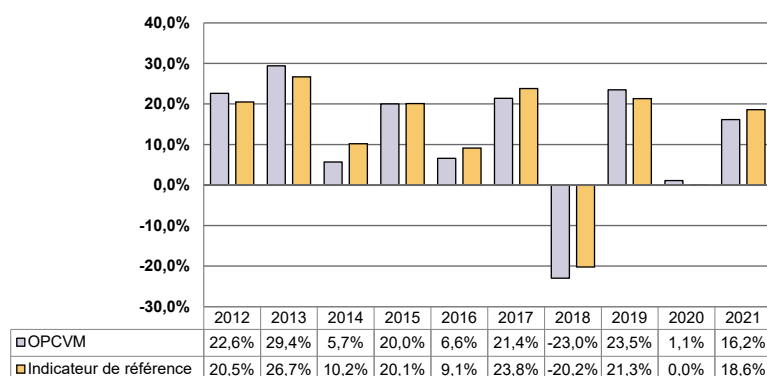
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,17%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 13 de la dernière version du prospectus disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

L'OPCVM a été lancée en 1986.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500).

Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CACEIS Bank France, 1-3 Place Valhubert - F-75013 PARIS / téléphone : +33-157781515 / Fax : +33 1 57 78 32 00.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées ont été établies sur la base du dernier exercice clos et sont communiquées dans le dernier rapport annuel disponible.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.